

► Département : Deux-Sèvres

► Arrondissement : Parthenay

► Canton : La Gâtine

2020-07-02

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Le dix juillet deux mil vingt, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PARDOUX-SOUTIERS, légalement convoqué le six juillet deux mil vingt, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Johann BARANGER, Maire.

Etaient présents : Johann BARANGER, Pascal POUBLANC, Jean Luc GUINARD, Sophie AUGER, Marie-France TALINEAU, Guillaume BONNIN, Martin MOREAU, Audrey RIGAUDEAU, Lydie BARATON, Joël BONNET, Anthony PEIGNON, Jacky FAVREAU, Annie MARSAULT, Patrice NIVault, Karine OLIVIER, Patrick CLISSON, Sophie BARIBAULT, Nathalie GEFFARD, Marie-Sandrine GIRARD.

Absents excusés :
Laura LUSSEAU a donné pouvoir à Sophie AUGER
Emmanuel ROUSSELOT a donné pouvoir à Jean-Luc GUINARD
Éric CATHELINÉAU a donné pouvoir à Karine OLIVIER
Karine MORIN a donné pouvoir à Marie-France TALINEAU

Secrétaire de séance : Sophie AUGER, assistée de Pascaline DREILLARD, Secrétaire Générale.

Pour débiter la séance, Monsieur le Maire demande l'autorisation à l'Assemblée d'ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour, qui n'était pas encore connu lors de la rédaction de l'ordre du jour. Il s'agit d'un point sur les ressources humaines et le fonctionnement du service de la mairie, suite au départ de l'agent administratif. Monsieur le Maire sollicite donc l'Assemblée, avec :

- 22 voix « pour »,
- 0 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».

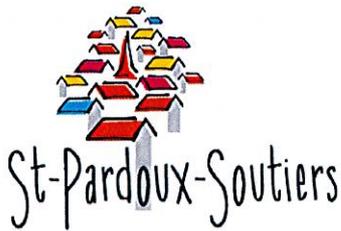
1. Approbation du compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du 2 juillet 2020

Le compte-rendu a été adressé très récemment et sera validé au prochain conseil.

Monsieur PEIGNON entre dans la salle à 19h55. L'Assemblée compte donc désormais 23 votants.

2. Elections : désignation des délégués titulaires et suppléants – élections sénatoriales

Un vote à bulletin secret pour choisir une liste de candidat a lieu. En même temps, un procès-verbal est rédigé, en trois exemples pour affichage en mairie, pour archives et pour transmission en sous-préfecture dès la fin de la séance.



► Département : Deux-Sèvres

► Arrondissement : Parthenay

► Canton : La Gâtine

2020-07-02

2. Elections : désignation des délégués titulaires et suppléants – élections sénatoriales

Les délégués proposés aux élections sénatoriales du 27 septembre 2020 sont :

Délégués des conseils municipaux titulaires et suppléants		
Ordre	NOM	PRENOM
1	BARANGER	JOHANN
2	BARIBAULT	SOPHIE
3	GUINARD	JEAN-LUC
4	GEFFARD	NATHALIE
5	POUBLANC	PASCAL
6	BARATON	LYDIE
7	BONNIN	GUILLAUME
8	LUSSEAU	LAURA
9	FAVREAU	JACKY
10	MARSULT	ANNIE
11	CLISSON	PATRICK

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur l'approbation de la liste proposée :

- 21 voix « pour »,
- 2 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».

3. Finances : révision loyers communaux

Pour deux logements communaux, l'indexation se fait toujours au 1^{er} juillet de chaque année. Pour les autres, l'indexation suit la date anniversaire de la conclusion du contrat de location. Elle n'est donc pas sujette à délibération du conseil municipal.

Ainsi, les logements concernés sont :

Adresse logement	Montant actuel loyer mensuel	Indexation INSEE 1 ^{er} trim 2020	Montant loyer au 1 ^{er} juillet 2020
9 Cité des Rambauidères	566,47	130,57	571,68
24 Lotissement du Pré de la Cure	388,49	130,57	392,06

Base calcul révision loyer : indice du 1^{er} trimestre 2019 = 129,38

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur l'approbation de la révision des loyers des logements référencés ci-avant, avec :

- 23 voix « pour »,
- 0 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».



► Département : Deux-Sèvres

► Arrondissement : Parthenay

► Canton : La Gâtine

2020-07-02

4. Investissement : plan de financement subvention DETR – Château Bourdin

Un dossier de subvention DETR va être déposé au service de l'Etat, début août, concernant l'aménagement de sécurité à Château Bourdin, pour les tranches n°6 (Rue de la Douve) et n°7 (Rue de la Gasse aux Ecus).

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :

DEPENSES H.T		RECETTES H.T	
Maîtrise d'œuvre	18 484,65	Conseil Départemental – Soutien RD	60 000,00
Effacement électrique et téléphonique	22 487,00	Etat - DETR	95619.64
Aménagement de sécurité	228 077,45		113429.46
Dépenses non éligibles	30 000,00	Autofinancement - Commune	
TOTAL DEPENSES H.T	269 049,10	TOTAL RECETTES H.T	269049.10

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur l'approbation du plan de financement, pour le dépôt du dossier de subvention DETR, avec :

- 23 voix « pour »,
- 0 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».

4. Acquisition de Matériel

Cette acquisition concerne un investissement sur des micros pour la bonne tenue des conseils municipaux et pour favoriser l'échange entre élus pendant la séance. Les devis proposés ne répondent pas aux attentes.

Ce point est reporté au prochain conseil municipal.

5. Urbanisme : numérotations habitations

Le service urbanisme propose plusieurs nouvelles numérotations de parcelle, à savoir :

Nom propriétaire	Parcelle cadastrée	Adresse	
		Ancienne situation	Nouvelle situation
PELLE Grégory	285 AH 190	3 Impasse du Moulin	1 bis Impasse du Moulin
METAYER Yannick	285 AH 185	2 La Petite Pétrolière	3 bis Impasse du Moulin
METAYER Yannick	285 AH 186		
METAYER Yannick	285 AH 188		

Après discussions et échanges, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur les numérotations détaillées ci-dessous, avec :

- 23 voix « pour »,
- 0 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».

► Mairie - 2 Impasse des Écoliers
SAINT-PARDOUX
79310 SAINT-PARDOUX-SOUTIERS

► 05 49 63 40 03
► stpardoux@ccsudgatine.fr
► www.saintpardoux79.fr



▶ Département : Deux-Sèvres

▶ Arrondissement : Parthenay

▶ Canton : La Gâtine

2020-07-02

6. Urbanisme : mare - Château Bourdin

Suite à un litige entre le propriétaire de la mare appartenant à Monsieur TEXIER et son voisin, Monsieur MARTIN, l'achat de la mare est proposé à la commune à l'euro symbolique. Le sujet a été évoqué en questions diverses lors de la dernière séance du conseil municipal.

Les eaux pluviales s'écoulent dans cette mare. L'estimation d'AREA URBANISME pour détourner ces écoulements vers un autre circuit s'élève à 80 000 euros. Monsieur le Maire propose donc d'acquérir cette mare, pour l'euro symbolique, frais de notaire en plus à la charge de la commune, afin d'en assurer la réfection des berges qui pose problème.

Après discussions et échanges, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur l'acquisition détaillée ci-dessous, avec :

- 21 voix « pour »,
- 0 voix « contre »,
- 2 voix « abstention ».

7. Ressources humaines – mise à disposition agent

Pour remplacer l'agent administratif au service urbanisme, une personne a été recrutée pour venir le 1^{er} septembre prochain. Elle occupe un poste actuellement à la communauté de communes de Parthenay.

Cependant, pour répondre aux demandes d'urbanisme pendant l'été, un arrangement a été convenu avec son employeur pour une mise à disposition, à compter du 1^{er} août, soit une journée par semaine dans notre collectivité.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur les détails de la mise à disposition avec la communauté de communes de Parthenay, à compter du 1^{er} août 2020, avec :

- 23 voix « pour »,
- 0 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».

8. Informations et questions diverses

- Monsieur le Maire évoque les diverses formations proposées par l'association départementale des maires de France. Il encourage les conseillers à s'y inscrire.
- Monsieur le Maire évoque un possible achat de tablettes. Il a pris contact avec un prestataire. Un cartable numérique sera créé pour avoir accès, à tout moment, à des documents archivés, le planning des réunions..... Une boîte mail personnalisée à chaque conseiller a été créée.
- Les rendez-vous pour le recrutement de l'agent technique ont eu lieu mardi **8 juillet**. Le choix définitif n'est pas encore arrêté.
- Les prochaines soirées festives et culturelles sont programmées les **30 juillet** : cinéma et le **15 août** : le cinéma de plein air, le **29 août** pour la soirée du patrimoine et le vendredi **4 septembre**, pour la soirée Ah ?



► Département : Deux-Sèvres

► Arrondissement : Parthenay

► Canton : La Gâtine

2020-07-02

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45.

Le Maire,
Johann BARANGER

